

Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **SWISS BLUE FARM Sàrl**, Rue Saint-Roch 25,
1004 Lausanne

2. Date du prononcé de dissolution: 11.02.2017

3. Suspension de faillite: 21.06.2017

4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 07.07.2017

5. Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. Remarques: Par décision de la Présidente du Tribunal d'arrondissement de Lausanne du 11.02.2017, la société a été déclarée dissoute conformément aux articles 154 ORC et 731b CO; sa liquidation a été ordonnée selon les dispositions applicables à la faillite. But de la société : l'agencement de pharmacies, de centres esthétiques et médicaux, de bien-être et wellness; le commerce de tous produits et équipements y afférents (pour but complet cf. statuts).

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne
021 316 65 10
1014 Lausanne Adm cant

03600509